

## L'accueil dans une structure en gestion privée

Les micro-crèches sont des structures d'accueil collectives privées, autonomes dans leur fonctionnement, indépendantes de la Ville. Elles ont une capacité d'accueil maximale de 12 enfants.

Toutes les structures privées (micro-crèches ainsi que la M.A.M.) sont répertoriées sur le site internet de la Ville avec les coordonnées pour les appeler ou déposer un dossier.

## Allo PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Trois centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental des Yvelines répondent aux besoins de la population carriéroise et assurent leurs missions d'accueil à Chanteloup-les-Vignes, Poissy et Carrières-sous-Poissy.

Infos+ : 0801 801 078 – [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### PMI de Chanteloup-les-Vignes

1, rue de l'Écho  
(à côté de la Maison de la Petite enfance)  
78570 Chanteloup les-Vignes

### PMI de Poissy

2, avenue Fernand-Lefebvre  
78300 Poissy

### PMI de Carrières-sous-Poissy

124, avenue Maurice-Berteaux Pôle Michel-Colucci  
Service Petite enfance.  
Permanences tous les mercredis de 8h30 à 12h  
et de 13h45 à 17h30 sur RDV

Info+ : 01 30 836 100



## Soutien à la parentalité

### Lieu d'Accueil Enfant-Parent (L.A.E.P.)

#### La Parent'aile

La Parent'aile est un lieu d'accueil gratuit et anonyme, sans inscription. Accueillis par une équipe de professionnelles de la petite enfance, vous pourrez exprimer vos besoins et vos attentes.

Pour les parents, c'est l'occasion de rencontrer d'autres adultes, de partager des expériences, trouver des réponses ou encore un temps de jeux avec leur enfant.

Pour les enfants, c'est un moment de partage, de jeux avec son parent et les autres enfants dans un espace sécurisé et adapté.

#### Infos+ :

Ouvert tous les jeudis de 15h à 17h  
(en dehors des vacances scolaires)  
124 avenue Maurice Berteaux - Pôle Michel Colucci  
Salle famille Rosa-Parks – Tél. : 01 78 63 72 32



### Café des Parents

Venez partager le temps d'un café, un moment convivial, d'écoute, d'accompagnement et de soutien pour échanger sur vos situations du quotidien, vos interrogations, vos doutes, vos expériences, en tant que parents.

#### Infos+ :

Sur inscription auprès de la structure municipale dans laquelle est accueilli votre enfant.

Infos + : Direction Petite Enfance

Pôle Michel-Colucci

124, avenue Maurice-Berteaux  
78955 Carrières-sous-Poissy

Tél. 01 78 63 72 32

[petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr)  
[www.carrieres-sous-poissy.fr/petite-enfance](http://www.carrieres-sous-poissy.fr/petite-enfance)



[WWW.CARRIERES-SOUS-POISSY.FR](http://WWW.CARRIERES-SOUS-POISSY.FR)



# Les accueils de la Petite enfance

## Vous êtes parents ou futurs parents et vous recherchez un mode d'accueil

Confier son petit ou futur enfant est une décision très importante. Afin de vous guider dans vos démarches, la Ville de Carrières-sous-Poissy vous présente les différents modes d'accueil en lien avec votre situation, les structures existantes et les actions menées dans le cadre de la parentalité.

## L'accueil dans les structures municipales

### Deux types d'accueil proposés :

#### L'accueil régulier :

Il permet de répondre à un **besoin d'accueil fixe** allant de 1 à 5 jours hebdomadaires. Ce mode est proposé en priorité aux enfants dont les 2 parents travaillent. Il peut être collectif ou familial. Ce rythme d'accueil fait l'objet d'une contractualisation entre la famille et la Ville. Il donne lieu à une facturation mensuelle.



#### L'accueil occasionnel :

Il a pour objectif de répondre à **des besoins d'accueils ponctuels** (sous réserve des places disponibles). Les jours et horaires sont à déterminer avec la responsable de la structure. Pour cet accueil, il n'y a pas de contractualisation entre la famille et la Ville.

### Comment effectuer une demande ?

L'inscription se fait à partir du **5<sup>e</sup> mois de grossesse**. Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site de Ville (Rubrique famille / Petite enfance / Modalités d'inscription) ou le retirer auprès de la Direction Petite enfance. Le dossier complet est à adresser par courriel à [petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr) ou à déposer à la Direction Petite enfance sur rendez-vous.

### Comment sont attribuées les places ?

Vous avez effectué une pré-inscription en accueil régulier pour votre enfant. Cette dernière est étudiée en comité d'admission qui se réunit au minimum une fois par an (courant 1<sup>er</sup> semestre de l'année civile). Cette instance est présidée par le Maire ou l'Elu(e) en charge de la Petite enfance, en présence de la Direction Petite enfance et des Directrices des structures.

**En cas d'acceptation**, un courrier confirmant l'attribution vous sera adressé vous précisant les modalités administratives à suivre et vous informant de la structure dans laquelle votre enfant sera accueilli, sous réserve d'aucun changement de situation depuis la demande initiale.

**En cas de réponse négative**, un courrier vous est également adressé vous informant du maintien de votre dossier de pré-inscription en liste d'attente sous réserve de retourner le coupon réponse dans les délais impartis.

### L'admission se fait :

- De façon anonyme,
- Dans l'ordre chronologique d'inscription sur la liste d'attente,
- En fonction des places disponibles correspondant à la tranche d'âge de l'enfant.

### En savoir plus sur les structures municipales :

#### Multi-accueil les Pitchouns

- Accueil de 25 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h  
126, rue Alexis-Quennet

#### Multi-accueil Les Bambins

- Accueil de 20 enfants les lundi, mardi, mercredi jeudi, vendredi de 7h30 à 19h  
152, rue des Écoles

#### Multi-accueil Les Chatons

- Accueil de 20 enfants (dont 10 places réservées à la Ville) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
68, route d'Andrésy

#### Multi-accueil Les Moussaillons

- Accueil de 41 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h  
29, rue de la Senette

#### Multi-accueil familial et collectif Les P'tits copains

- 20 enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h et 19h au domicile de leur assistante maternelle référente  
Pôle Michel-Colucci - 124, avenue Maurice-Berteaux

#### Halte-garderie Les P'tits copains

- Accueil occasionnel de 17 enfants sur réservation  
Matin : mardi et jeudi de 9h à 12h  
Après-midi : de 13h45 à 17h15  
Pôle Michel-Colucci - 124, avenue Maurice-Berteaux

**Infos+ :** 01 78 63 72 32

[petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr)  
[www.carrieres-sous-poissy.fr/petite-enfance](http://www.carrieres-sous-poissy.fr/petite-enfance)



## L'accueil en libéral

### L'assistant(e) maternel(le) indépendant(e)

Il/elle accueille un ou plusieurs enfants à son domicile. Il/elle bénéficie d'un agrément délivré par le Conseil Départemental des Yvelines. Les parents sont employeurs, établissent le contrat et rémunèrent l'assistant(e) maternel(le).

### Le Relais Petite Enfance (RPE)

**Si vous souhaitez employer un(e) assistant(e) maternel(le)**, le RPE vous accompagne dans les démarches administratives liées à la fonction de particulier/employeur. Il vous propose également des matinées récréatives pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. Le RPE est un service municipal gratuit.

**Vous êtes un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e)** par le Conseil Départemental des Yvelines et vous souhaitez rencontrer d'autres professionnelles, inscrivez-vous auprès de la responsable du RPE. afin de participer avec les enfants accueillis, gratuitement en matinée sur réservation à différents ateliers... Permanence administrative de 14h à 17h lundi, jeudi, vendredi sur rendez-vous.

### Infos+ :

Pôle Michel-Colucci - 124, avenue Maurice-Berteaux  
Tél. 01 78 63 72 55 / 06 13 43 50 59  
[ram@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:ram@carrieres-sous-poissy.fr) - [www.carrieres-sous-poissy.fr](http://www.carrieres-sous-poissy.fr)

